

Omar Hafez

De: Larivière, Annie <annie.lariviere@saaq.gouv.qc.ca>
Envoyé: 15 décembre 2023 16:58
À: Hareb, Samir
Objet: Demande prébudgétaires
Pièces jointes: SAAQ_Plan de retour à l'équilibre et Tableau 1.pdf; synthese_C-51_CRQ.pdf; synthese_C-80_perception.pdf; Tableau 2 - CRQ (1).pdf; Tableau 3 - Perception des droits (1).pdf

Bonjour Samir,

Tu trouveras ci-joint nos demandes prébudgétaires. Nous avons complété l'application web et transmis le tout au MTQ aujourd'hui.

Il avait déjà été question d'une aide ponctuelle pour l'exercice en cours. Est-ce que c'est toujours une option envisageable?

Merci

Bonne fin de journée

Annie Larivière, CPA auditrice
Directrice générale des finances

Société de l'assurance automobile du Québec | 333, boul. Jean-Lesage, secteur E5-37, Québec (Québec) G1K 8J6 |

📞 Tél. : [418-528-3333](tel:418-528-3333) # 81774 [REDACTED]

💻 annie.lariviere@saaq.gouv.qc.ca

Plan de retour à l'équilibre budgétaire de la Société de l'assurance automobile du Québec

La Société de l'assurance automobile du Québec (la SAAQ) prévoit un déficit de l'ordre de 182 M\$ pour 2024. Elle travaille actuellement sur un plan de retour à l'équilibre budgétaire pour 2028-2029 tel que présenté au tableau 1 ci-dessous.

Deux demandes budgétaires pour 2024-2025 sont incluses dans ce plan :

- Surveillance et contrôle du transport routier (environ 31 M\$ annuellement)
- Perception des droits sur le permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules routiers (environ 10 M\$ annuellement)

Les autres mesures concernent le transfert du financement des activités du processus d'accès à la conduite vers le Fonds d'assurance automobile (environ 66 M\$), l'optimisation de processus, la résorption d'effectifs et la révision de la tarification administrative. L'ensemble de ces mesures sera mis en place progressivement pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2028-2029.

Aucun effectif n'est demandé dans ce plan. De plus, les 265 effectifs requis pour l'administration des radars photo dans le cadre du projet de loi n°48 *Loi modifiant principalement le Code de la sécurité routière*, seront pris à même la cible d'effectifs actuelle autorisée par le Conseil du Trésor. Le financement de l'administration des radars photo proviendra du Fonds de la sécurité routière.

TABLEAU 1

Plan de retour à l'équilibre budgétaire	Impacts financiers estimés (en M\$)
Déficit projeté 2024	-182
Demandes prébudgétaires 2024	
#1 Surveillance et contrôle du transport routier	31
#2 Perception des droits sur le permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules routiers	10
Transfert du financement de certaines activités vers le Fonds d'assurance - processus d'accès à la conduite - 2026	66
Autres mesures progressivement de 2025 à 2028 :	
o Optimisation de l'efficiency de la prestation de services	75
o Plan de résorption des effectifs	
o Révision de la tarification administrative de la Société	
Retour à l'équilibre budgétaire en 2028-2029	-

Portefeuille : Transports et Mobilité durable

[C-51] Surveillance et contrôle du transport routier par Contrôle routier Québec (CRQ)

Secteur : SAAQ
Statut : À valider - Secteur
Priorité : 7
Date et heure de dernière modification : 2023-12-15 16:20:55
Demande récurrente : [Oui]
Identifiant SIGMA :

Demandes budgétaires
(en millions de dollars)

Dépenses autres que investissement ou coût d'amortissement	Détail	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total
Impact financier (autre que PQI)		110,2	120,3	124,4	122,7	123,4	124,6	127,5	853,1
MOJINS - Autofinancement (montants déjà prévus au cadre financier)		87,1	88,9	91,3	93,2	95,1	96,9	98,9	651,4
IMPACT FINANCIER (AUTRE QUE PQI)		23,1	31,4	33,1	29,5	28,3	27,7	28,6	201,7

Investissements à prévoir au PQI
(en millions de dollars)

Investissements à prévoir au PQI	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031	2031-2032	2032-2033	2033-2034	Total
Crédits requis												
Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dont en ressources informationnelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Informations supplémentaires pour l'établissement du cadre financier												
Coût d'amortissement découlant du PQI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMPACT FINANCIER DU PQI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(en millions de dollars)

Dépenses autres que investissement ou coût d'amortissement et PQI	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total
IMPACT FINANCIER TOTAL	23,1	31,4	33,1	29,5	28,3	27,7	28,6	201,7

Demandes d'effectifs
(en équivalents temps complet [ETC])

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	À terme
Services directs à la population	-	-	-	-	-	-	-	-
Services indirects à la population	-	-	-	-	-	-	-	-
Services administratifs	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL = ETC DEMANDÉS	-	-	-	-	-	-	-	-

Description sommaire

En vertu du paragraphe 6 de l'article 648 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., Chapitre C-24.4) la SAAQ et le MFQ ont signé une entente de financement du contrôle du transport routier des personnes et des biens par CRQ. Selon cette entente, la SAAQ reçoit annuellement une contribution du gouv. afin de financer le contrôle du transport routier des personnes et des biens. Aucun crédit budgétaire n'est requis. La SAAQ retient une portion des droits de circuler qu'elle perçoit pour le gouv. pour financer les activités de CRQ, tel que stipulé dans l'entente. Avant 2023, le financement prévu à l'entente était suffisant en fonction des responsabilités confiées et de la difficulté de recrutement pour combler tous les emplois de contrôleurs routiers. Depuis, de nouvelles responsabilités ont été confiées à la SAAQ soit la surveillance des activités du transport rémunéré des personnes par automobile sur l'île de Montréal. Or l'entente actuelle ne tient pas compte de ces nouvelles responsabilités. Ainsi, depuis l'exercice se terminant le 31 mars 2023, le maximum du financement prévu à l'entente est insuffisant pour couvrir l'ensemble des dépenses plaçant la Société en situation de sous-financement pour les activités de CRQ. La SAAQ prévoit un déficit de 182 M\$ pour 2024. Elle travaille actuellement sur un plan de retour à l'équilibre budgétaire pour 2028 (voir Tableau 1 joint).

Type de demande

[] Nouvelle demande [] Reconduction d'une mesure [X] Bonification d'une mesure
Mesure : Contrôle du transport routier des personnes et des biens
Résultats : Améliorer la sécurité des usagers de la route, assurer la protection du réseau routier et veiller au maintien de l'équité concurrentielle dans le domaine du transport des personnes et des biens.

Description détaillée

Besoins et enjeux
Tel que démontré par le tableau 2 joint à la demande, l'entente actuelle pour le financement du contrôle du transport routier des personnes et des biens par Contrôle Routier Québec ne permet pas le plein financement des activités requises pour remplir le mandat qui lui a été confié par le gouvernement : Tableau 2 joint à la demande
Le sous-financement de 2024 à 2029 s'explique par une croissance des dépenses (moyenne de 6,3 %) supérieure à la croissance limitée des revenus (moyenne de 2,0 % sur 6 ans). La hausse des dépenses s'explique principalement par : Prise en charge de la surveillance des activités du transport rémunéré des personnes par automobile sur l'île de Montréal à la suite du retrait du Bureau de taxi de Montréal
Intégration de CRQ au projet de transformation numérique de la SAAQ : système de données accessibles aux corps policiers en ce qui a trait aux domaines des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules
Retour au niveau optimal des opérations de Contrôle routier afin d'assurer une couverture adéquate pour l'ensemble du Québec
Embauches récentes de contrôleurs routiers
Maintenance des postes et aires de contrôle routier et remplacement d'équipements (balances)
Inflation plus importante que prévue
Résultats visés
Améliorer la sécurité des usagers de la route, assurer la protection du réseau routier et veiller au maintien de l'équité concurrentielle dans le domaine du transport des personnes et des biens.
Pour ce faire, le plein financement des activités de contrôle routier est requis et aura pour impact une diminution du déficit de la Société et une baisse de revenus équivalente pour le gouvernement. Une contribution du Fonds de la sécurité routière pourrait être une piste de financement à explorer.
Clientèle visée
Propriétaires et exploitants de véhicules lourds
Propriétaires et exploitants de véhicules de transports de biens
Propriétaires et exploitants de véhicules de transports rémunérés de personnes par automobile
Prochaines étapes
Recueillir les commentaires du ministère des Finances à l'égard des ajustements envisageables à l'entente actuelle de financement du contrôle du transport routier des personnes et des biens par Contrôle Routier Québec. L'entente actuelle couvre la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2025. Transmettre au ministère des Finances la première version des modifications proposées à l'entente

Annoncée à la publication du budget

[] Il est souhaité que la demande ne soit pas annoncée à la publication du budget

Cas concret de la demande
S/O

Régions visées

Toutes les régions

Politique

Aucune

Plans d'action

Aucun

Stratégie

Aucune

Ministère collaborateur

☒ Oui ☐ Non

Ministère collaborateur - Liste

Finances

Bénéficiaire

Organismes d'état

Société de l'assurance automobile du Québec

Demande nécessitant des investissements au Plan québécois des infrastructures

☐ Oui ☒ Non

Demande d'effectifs

Aucun effectif supplémentaire requis en lien avec cette demande.

Identification des personnes responsables de la demande

Analyste responsable de la demande

Guillaume Couture-Turcot

Direction du budget

guillaume.couture-turcot@saaq.gouv.qc.ca

418-528-3333 poste 85946

Gestionnaire responsable de la demande

Annie Larivière

Direction générale des finances

Annie.Lariviere@saaq.gouv.qc.ca

418-528-3333 poste 81774

Gestionnaire des ressources financières

Annie Larivière

Direction générale des finances

Annie.Lariviere@saaq.gouv.qc.ca

418-528-3333 poste 81774

Portefeuille : Transports et Mobilité durable

[C-80] Perception des droits sur le permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules routiers

Secteur : SAAQ

Statut : À valider - Portefeuille

Priorité : 21

Date et heure de dernière modification : 2023-12-15 16:25:17

Demande récurrente : [Oui]

Identifiant SIGMA :

Demandes budgétaires

(en millions de dollars)

Dépenses autres que investissement ou coût d'amortissement	Détail	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total
Impact financier (autre que PQI)		33,8	35,0	36,2	37,5	38,9	40,4	41,8	263,6
MOÏNS : Autofinancement (montants déjà prévus au cadre financier)		23,5	24,7	25,4	25,9	26,5	27,0	27,5	180,5
IMPACT FINANCIER (AUTRE QUE PQI)		10,3	10,3	10,8	11,6	12,4	13,4	14,3	83,1

Investissements à prévoir au PQI

(en millions de dollars)

Investissements à prévoir au PQI	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031	2031-2032	2032-2033	2033-2034	Total
Crédits requis												
Investissements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Dont en ressources informationnelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Informations supplémentaires pour l'établissement du cadre financier												
Coût d'amortissement découlant du PQI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMPACT FINANCIER DU PQI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(en millions de dollars)

Dépenses autres que investissement ou coût d'amortissement et PQI	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total
IMPACT FINANCIER TOTAL	10,3	10,3	10,8	11,6	12,4	13,4	14,3	83,1

Demandes d'effectifs

(en équivalents temps complet [ETC])

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	À terme
Services directs à la population	-	-	-	-	-	-	-	-
Services indirects à la population	-	-	-	-	-	-	-	-
Services administratifs	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL - ETC DEMANDÉS	-	-	-	-	-	-	-	-

Description sommaire

La SAAQ est un important percepteur pour le gouv, du Qc. En effet, pour l'exercice financier 2022-2023, elle a perçu 3,0 G\$ en droits et taxes pour son compte et prévoit percevoir plus de 4,0 G\$ annuellement d'ici 2028-2029. Selon l'entente actuelle entre la SAAQ et le MFQ pour la perception des droits sur le permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules routiers, la SAAQ retient mensuellement une portion des droits d'immatriculation représentant 1% des sommes perçues à titre de frais de perception. L'entente prévoit toutefois un plafond (22,1 M\$ en 2022-2023). En raison de ce plafond, les frais réels de perception des 5 dernières années ont été en moyenne de 0,79 %. De 2023-2024 à 2028-2029, il est prévu que les frais de perception moyens soient de 0,69 % selon les paramètres actuels de l'entente. La SAAQ souhaite le retrait du plafond de l'entente et retenir 1 % des sommes perçues à titre de frais de perception afin d'assurer le plein financement des activités de perception réalisées pour le gouv. Aucun crédit budgétaire n'est requis puisque la SAAQ retient une portion des droits de circuler qu'elle perçoit pour le gouv, pour financer les activités de perception. La SAAQ travaille actuellement sur un plan de retour à l'équilibre budgétaire en 2028. Cette demande fait partie intégrante du plan tel que présenté au Tableau 1 joint à la demande.

Type de demande

[] Nouvelle demande [] Recondution d'une mesure [X] Bonification d'une mesure

Perception des droits sur le permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules routiers. La Société a déployé en 2023 une nouvelle solution de perception qui permettra de mettre en place de nouvelles initiatives gouvernementales tel que : Taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade (TIV) destinée au financement du transport collectif Droits d'immatriculations additionnels pour les véhicules de luxe Coût d'immatriculation additionnel pour les véhicules de forte cylindrée

Description détaillée

Besoins et enjeux Tel que démontré par le tableau 3 joint à la demande, le plafonnement des sommes retenues à titre de frais de perception a un impact financier important pour la Société : Tableau 3 joint à la demande Les dépenses de la Société relatives à la perception des sommes pour le gouvernement ne sont pas entièrement couvertes, créant un déficit d'exploitation annuel important depuis plusieurs années ainsi qu'un déficit prévu de 10,3 M\$ en 2023-2024 puis de 11,7 M\$ en moyenne pour les 5 prochaines années. Par ailleurs, une portion considérable du déficit cumulé de la Société provient du fait qu'aucun frais n'était chargé au gouvernement avant 2012 pour percevoir les droits sur le permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules. Résultats visés Permettre au gouvernement la mise en place de nouvelles initiatives gouvernementales en lien avec la perception de droits et taxes sur l'immatriculation et d'en assurer le plein financement. Modifier l'entente actuelle afin d'inclure un frais de gestion correspondant à 1 % des sommes perçues, sans aucune limitation (plafond annuel). Le retrait du plafond annuel aurait pour impact d'augmenter la contribution du gouvernement par une baisse de ses revenus de droits et de diminuer le déficit de la Société. Prochaines étapes Recueillir les commentaires du ministère des Finances à l'égard des ajustements envisageable à l'entente actuelle de Perception des droits sur le permis de conduire et sur l'immatriculation des véhicules routiers. L'entente actuelle couvre la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2025. Transmettre au ministère des Finances une première version des modifications proposées à l'entente

Annoncée à la publication du budget

[] Il est souhaité que la demande ne soit pas annoncée à la publication du budget

Cas concret de la demande

S/O

Régions visées

Toutes les régions

Politique

Aucune

Plans d'action

Aucun

Stratégie

Aucune

Ministère collaborateur

☒ Oui ☐ Non

Ministère collaborateur - Liste

Finances

Bénéficiaire

Organismes d'état

Société de l'assurance automobile du Québec

Demande nécessitant des investissements au Plan québécois des infrastructures

☐ Oui ☒ Non

Demande d'effectifs

Aucun effectif supplémentaire requis en lien avec cette demande.

Identification des personnes responsables de la demande

Analyste responsable de la demande

Guillaume Couture-Turcot

Direction du budget

guillaume.couture-turcot@saaq.gouv.qc.ca

418-528-3333 poste 85946

Gestionnaire responsable de la demande

Annie Larivière

Direction générale des finances

Annie.Lariviere@saaq.gouv.qc.ca

418-528-3333 poste 81774

Gestionnaire des ressources financières

Annie Larivière

Direction générale des finances

Annie.Lariviere@saaq.gouv.qc.ca

418-528-3333 poste 81774

TABLEAU 2

Résultats projetés - CRQ								
En millions \$								
	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030
	réel	Projeté	Projeté	Projeté	Projeté	Projeté	Projeté	Projeté
Entente de financement actuelle	82,3	83,9	85,6	87,9	89,7	91,5	93,3	95,2
Revenus autonomes CRQ	3,5	3,2	3,3	3,4	3,5	3,6	3,6	3,7
Revenus CRQ	85,8	87,1	88,9	91,3	93,2	95,1	96,9	98,9
Dépenses CRQ	(86,2)	(110,2)	(120,3)	(124,4)	(122,7)	(123,4)	(124,6)	(127,5)
Sous-financement (<i>demande pré-budgétaire</i>)	(0,4)	(23,1)	(31,4)	(33,1)	(29,5)	(28,3)	(27,7)	(28,6)
Besoin global de financement - CRQ	82,7	107,0	117,0	121,0	119,2	119,8	121,0	123,8

TABLEAU 3

Année	Total des droits et taxes	retenue de 1%	Maximum de l'entente	Dépassement du plafond	Taux réel perçu
2018-2019	2 572 484 137 \$	25 724 841 \$	20 534 628 \$	5 190 213 \$	0,80%
2019-2020	2 598 826 014 \$	25 988 260 \$	20 885 770 \$	5 102 490 \$	0,80%
2020-2021	2 631 650 245 \$	26 316 502 \$	21 245 005 \$	5 071 497 \$	0,81%
2021-2022	2 740 203 418 \$	27 402 034 \$	21 512 692 \$	5 889 342 \$	0,79%
2022-2023	2 962 467 266 \$	29 624 673 \$	22 080 600 \$	7 544 073 \$	0,75%
prévisionnel 2023-2024	3 375 496 347 \$	33 754 963 \$	23 502 591 \$	10 252 373 \$	0,70%
prévisionnel 2024-2025	3 498 256 633 \$	34 982 566 \$	24 696 522 \$	10 286 044 \$	0,71%
prévisionnel 2025-2026	3 625 481 473 \$	36 254 815 \$	25 437 418 \$	10 817 397 \$	0,70%
prévisionnel 2026-2027	3 757 333 234 \$	37 573 332 \$	25 946 166 \$	11 627 166 \$	0,69%
prévisionnel 2027-2028	3 893 980 190 \$	38 939 802 \$	26 465 090 \$	12 474 712 \$	0,68%
prévisionnel 2028-2029	4 035 596 732 \$	40 355 967 \$	26 994 391 \$	13 361 576 \$	0,67%
prévisionnel 2029-2030	4 182 363 594 \$	41 823 636 \$	27 534 279 \$	14 289 357 \$	0,66%